

**L'An Deux Mil Dix-Huit, le Douze Janvier**, à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu à la Mairie en séance publique sous la Présidence de **Mme Anne-Françoise GAILLOT, Maire**.

Présents : Mmes et MM. BECQUET. COER. COULANGE. DURAND. DEVIE. LE MENN. MERCIER. MILLARD. ROBERT. WATRIN.

Absents : Mme DOUMENG, excusée, donne pouvoir à M. MERCIER - Mme MAUREL, excusée, donne pouvoir à M. BECQUET

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Gilles DURAND été élu secrétaire.

\*\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR**

1) Rapports d'activités 2016 :

- Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères,

- Syndicat Electricité des Yvelines,

2) Prix des concessions du columbarium,

3) Rapport de l'ALEC,

4) Attribution marché de maîtrise d'œuvre travaux rue des écoles,

5) Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement,

6) Régime Indemnitaire des agents,

7) Questions diverses

**Approbation du procès verbal de la séance précédente,**  
**Désignation d'un secrétaire de séance**

\*\*\*\*\*

### **A – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal a été approuvé à l'unanimité.

### **B – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

M. Gilles DURAND été élu secrétaire.

\*\*\*\*\*

### **1 – RAPPORTS D'ACTIVITES 2016**

**\* Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères**

Monsieur Gilles DURAND fait une présentation du rapport d'activités 2016 du SICTOM.

Syndicat créé en 1962 regroupant à sa création 11 communes. A partir de 2013 sont adhérentes 40 communes dont 23 de la communauté Rambouillet Territoires. Il est présidé par M. PETIPREZ président assisté de 5 vice-présidents.

### **1 - La collecte :**

Elle est assurée par la société ESD de 2013 à 2018

- **Porte à porte** par bennes 29 249 tonnes (29435 en 2015) soit OM 72%-emballages 16%- verres 9%.
- **Points d'apports volontaires** (containers) 3 517 tonnes (2927 en 2015) soit végétaux 83% - journaux 5%- verre 11%.
- **Collecte en régie** (sur rendez-vous) pour les encombrants.

Déchets collecte rapportés au nombre d'habitants : 87 256hts

2016	OM	emballages	verres	végétaux	végétaux AV	encombrants	total
Kg/Habt	176,6	42,9	34,5	69,32	33,42	5,34	362,08
	49%	12%	9%	19%	9%	2%	

### **2 - Les déchèteries :**

La compétence est assurée par le SITREVA pour 5 syndicats Rambouillet, Hurepoix, Maintenon, Auneau et Chateaudun. Ont été déposées dans les 5 déchèteries du SICTOM de Rambouillet 16 481 tonnes (17 224 en 2015).

Déchets collectés en déchèteries rapportés au nombre d'habitants : 87 256hts

2016	T. venant	bois	végétaux	carton	métaux	gravats à trier	gravats propres	Déchets électriques	total
Kg/Habt	37,1	27,1	45,8	2,7	8,4	32,7	28	6,7	188,5
	21%	14%	25%	1%	4%	17%	15%	4%	

Les tonnages collectés se répartissent porte à porte : 56,5%-points d'apport :5,6%-déchèteries :33%-régie : 4,9%.

La compétence traitement a été déléguée par les 5 syndicats au SITREVA regroupant 235 communes pour 317 611habitants.

### **3 - Les finances :**

Le SICTOM a retrouvé un équilibre financier depuis 2008.

Section fonctionnement :	2016	2015
Dépenses	14 509 863,45€	14 221 473,62€
Recettes	14 917 177,84€	14 043 137,59€
Report	1 495 404,32€	1 842 748,62€
Excédent fin d'exercice	1 902 718,71€	1 664 412,79€
Section investissement :	2016	2015
Dépenses	659 470,37€	689 373,33€
Recettes	571 361,15€	520 364,86€
Déficit fin exercice	-274 157,07€	- 169 008,47€

Excédent global de 1 116 199,64€ le taux moyen de la TOEM est 7,20% (7,49% en 2015)

- **Redevance spéciale :**  
Rendue obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993 s'applique aux entreprises et collectivités. Elle est calculée en fonction du volume collecté. Le tarif est voté par le comité syndical chaque année. L'évolution des cours du marché de collecte a conduit à une augmentation de la recette en 2016 (1 603 266,17€).

#### **4 - L'administration générale :**

- Activités : standard, courrier, organisation des réunions des comités et commissions. Le SICTOM a adhéré au CIG pour la reliure des actes administratifs et adhéré à un groupement de commande relatif aux cyber-risques (actif à partir de 2018)
- Marchés publics attribués en 2016 :  
Colonnes enterrées, bacs ordures ménagères, acquisition d'un véhicule, sacs pour végétaux et benne compactrice.

#### **5 - Opérations en faveur de l'environnement :**

- Publication du journal « Pou' belle la vie »
- Communication sur le site Internet : 23235 connexions.
- Communication dans les écoles et dans des centres de loisirs, visite de centres de tri.
- Manifestations organisées par les communes :  
Présence des ambassadeurs de tri sur les manifestations locales  
Le SICTOM est partie prenante dans les opérations nettoisons la nature
- Semaine du développement durable :  
Participation à l'animation organisée par les communes.
- Contrôles de collectes : faits par les ambassadeurs du tri. 70 contrôles réalisés sur 7 687 bacs emballages avec 33% de non conformités. La qualité du tri a une répercussion directe sur les subventions « éco-emballages » et sur le tri donc sur la TOEM.

LE SICTOM de la région de Rambouillet a le souci permanent de l'environnement.

Il participe à sa mesure, à toutes les actions permettant de réduire, recycler et valoriser les déchets.

#### **\* Syndicat Electricité des Yvelines**

Le Syndicat d'Énergie des Yvelines regroupe 200 communes soit presque 1 million d'habitants dont 10 % d'entre eux habitent en milieu rural.

Pour 2016, le SEY a mis en œuvre un marché électricité. Sur 163 collectivités qui ont adhéré à ce nouveau contrat 79 collectivités ont opté pour de l'énergie électrique d'origine renouvelable.

Ce marché a permis une optimisation financière des tarifs avec un rabais moyen de 8 % sur la facture électrique.

Le SEY soutient les associations qui oeuvrent dans le domaine des économies d'énergie et notamment l'ALEC.

Il apporte son soutien aux collectivités dans les opérations d'enfouissement des réseaux électriques.

Pour notre commune la Taxe Communale sur la consommation finale d'électricité, la commune a reçu l'ordre de 20 000 euros.

Le SEY se regroupe les certificats d'économie d'énergie. La commune s'est engagée à ce titre avec le SEY et la récupération des certificats est en cours.

Enfin le SEY accompagne les communes et leurs habitants sur les questions liées aux compteurs « LINKY ». C'est à ce titre que le SEY viendra le 1<sup>er</sup> février dans notre commune assurer une présentation.

Le rapport 2016 d'activités du SEY est consultable en mairie sous format papier et sur son site : [www.sey78.fr](http://www.sey78.fr) dans l'espace adhérent à partir du code [78125](http://www.sey78.fr).

## 2 – EXTENSION DU COLUMBARIUM / MODIFICATION DU TARIF

### CONCESSIONS

- Concession perpétuelle :

CONCESSION PERPETUELLE	Tarif	
	350 euros + 25 euros de frais d'enregistrement	

- Concession 50 ans :

CONCESSION 50 ANS	Tarifs	
	Acquisition	Renouvellement
	200 euros	200 euros

- Concession 30 ans :

CONCESSION 30 ANS	Tarifs	
	Acquisition	Renouvellement
	100 euros	100 euros

### COLUMBARIUM - CASES

COLUMBARIUM		
CASE 30 ANS	Tarifs	
	Acquisition	Renouvellement
	675 euros	675 euros

Le Conseil Municipal, **délibère et décide**, à l'unanimité

- **APPROUVE** les tarifs, tels que présentés ci-dessus, à compter du 12 janvier 2018.

## 3 – RAPPORT DE L'AGENCE LOCALE ET DU CLIMAT

Madame le Maire fait une présentation du suivi énergétique 2016 du patrimoine de la commune établi par l'ALEC de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le Conseil prend acte de cette présentation.

Une synthèse de ce rapport sera intégrée dans la prochaine « Bassoria ».

#### **4 – ATTRIBUTION MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR DES TRAVAUX RUE DES ECOLES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L2122-21'6,

Vu le Code des Marchés Publics décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié,

Vu le rapport de la Commission d'appel d'offres du 8 janvier 2018,

M. Gilles DURAND expose à l'assemblée le rapport de la commission d'appel d'offres,

Le Conseil **DELIBERE et DECIDE**, à l'unanimité

- D'autoriser Mme le Maire à signer le marché suivant :
  - Objet : Travaux de voirie, de sécurisation et d'enfouissement sur la rue des Ecoles
  - Montant : 12 000 € H.T
  - Attributaire : CERAMO  
Siège social : Montereau-le-Jard 77003 MELUN
  - Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

#### **5 – AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Maire peut, sur autorisation de l'organe délibérant engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quarts des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,

Vu le tableau suivant qui reprend les sommes engagées en 2017 lors du vote du budget et la part des 25% autorisables en engagement,

	Chapitres	Prévu 2017	25 %
Etudes et concessions	20	18 100,00 €	4 525,00 €
Immobilisations Corporelles	21	176 2300,00 €	44 057,50 €
		<b>194 330,00 €</b>	<b>48 582,50 €</b>

Le Conseil Municipal, **délibère et décide**, à l'unanimité

**- ACCEPTE** les propositions de Mme le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

#### **6 – REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS**

Dans le cadre de la réforme du régime indemnitaire, Mme le Maire fait part du projet de délibération. Celui-ci est approuvé par les membres du Conseil.

La délibération sera soumise au Comité Technique Paritaire avant validation et signature.

## **7 – QUESTIONS DIVERSES**

- **Dates à retenir**

Mme le Maire rappelle que les flyers sont à distribuer sur les 3 dates à retenir pour les mois de janvier et février :

- 20 janvier à 11h : Vœux de la commune
- 26 janvier à 19h : Préparation de la fête de l'été
- 1<sup>er</sup> février à 19h : Présentation du SEY sur les compteurs « LINKY »

- **Voyage à Jersey – Ecole Hériot**

Mme le Maire fait circuler la lettre des enfants de l'école Hériot qui remercie le CCAS du don de 300 euros accordé pour leur voyage à Jersey.

- **Démarche du label éco-quartier**

Mme le Maire fait part de la réunion qui s'est tenue entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France et la DDT sur la démarche du label éco-quartier. A ce stade, tant que les études ne sont pas menées et que le projet n'est pas plus défini il convient de patienter pour s'inscrire dans cette démarche.

Les 20 engagements de la Charte sont consultables sur le site du ministère du logement et de l'habitat durable. Ils constituent les bases d'une méthode de travail qu'il conviendra d'affiner.

- **Opération Maltorne**

Les riverains de la Maltorne ont reçu une invitation au château de l'école Hériot pour le samedi 27 janvier 2018 à 10h afin que les élèves du CHEP partagent leur projet et leur mission avec eux.

Les élus sont conviés à cette présentation.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-trois heures, et ont signé au registre tous les membres présents.

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	<i>Signatures</i>	<i>Membres du Conseil Municipal</i>	<i>Signatures</i>
LE MENN Pascal		MERCIER Francis	
DURAND Gilles		BEQUET Fabrice	
COER Anne		MAUREL Isabelle	<i>Absente, excusée, a donné pouvoir à F. BECQUET</i>
MILLARD Patrick		WATRIN Olivier	
DOUMENG Nicole	<i>Absente, excusée, a donné pouvoir à F. MERCIER</i>	COULANGE Chantal	
DEVIE Franck		ROBERT Cyrille	
<b>Le Maire,</b> <b>Anne-Françoise GAILLOT.</b>			